



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 16 NOVEMBRE 2016 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU 688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.

PRÉSENCES :

M. Gilbert Brassard	Labelle, La Conception
M. Céline Beauregard	La Macaza
Mme Déborah Bélanger	Rivière-Rouge
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
M. Gilles Boucher	Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Estérel
M. Clément Cardin	Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs
M. Serge Chénier	Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts
M. Georges Décarie	Nomingue
M. Jean-François Delisle	Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles, Saint-Adolphe d'Howard
M. Jean-Pierre Monette	Amherst, La Minerve
M. Jean-Louis Ouellette	L'Ascension
M. Ronald Provost	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Danielle St-Laurent	Lac Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides
M. Timothy Watchorn	Morin Heights, Wentworth Nord

ABSENCE :

Mme Guylaine Berlinguette	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Luc Brisebois	Lac Tremblant-Nord, Barkmere, Mont-Tremblant

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30, le président, M. Gilbert Brassard, souhaite la bienvenue à tous les membres .

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS VERBAUX**
 - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016**
 - 3.2. **Ratification des résolutions de la séance extraordinaire du 19 octobre 2016**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 5.1.1. **Suivi**
 - 5.1.2. **Déchets non conformes**
 - 5.2. **Matières organiques**
 - 5.2.1. **Suivi site de compostage à la Régie**
 - 5.2.2. **Suivi démarche d'acceptabilité sociale**
 - 5.3. **Projet collecte des polystyrènes**
 - 5.4. **Demande de certificat d'autorisation**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 5.5. **Projet Coopérative Forestière de la Petite Nation (CFPN)**
6. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1. **Gestion des ressources financières**
 - 6.1.1. Présentation des états financiers au 31 octobre 2016
 - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental
 - 6.1.3. Octroi des appels d'offres
 - 6.1.3.1. Résolution de concordance (règlement no 15)
 - 6.1.3.2. Adjudication d'une émission d'obligation (règlement no 15)
 - 6.1.3.3. Fourniture en carburant
 - 6.1.3.4. Analyse des piézomètres et puits des citoyens
 - 6.1.3.5. Transport des matelas
 - 6.1.3.6. Transport des matières recyclables à Tricentris
 - 6.1.3.7. Transport du gypse
 - 6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres
 - 6.1.4.1. Transport des matières recyclables à Tricentris
 - 6.1.5. Avis de motion règlement # 38 – Règlement d'emprunt pour la construction d'une installation de compostage et d'une aire de maturation
 - 6.1.6. Avis de motion règlement # 39 – Règlement d'emprunt pour la construction des cellules d'enfouissement #5 et #6 et recouvrement étanche de la phase 1
 - 6.1.7. Avis de motion règlement # 40 – Règlement d'emprunt pour l'achat de bacs
 - 6.1.8. Avis de motion règlement # 41 – Règlement sur la tarification 2017
 - 6.1.9. Renouvellement de la marge de crédit
 - 6.1.10. Adoption du taux d'intérêt pour les recevables
 - 6.1.11. Formation des comités
 - 6.1.12. Élection à la présidence
 - 6.1.12.1. Nomination d'un président et secrétaire d'élection
 - 6.1.12.2. Élection
 - 6.1.13. Adoption du calendrier des séances 2017
 7. **OPÉRATION**
 - 7.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération;**
 8. **ENVIRONNEMENT**
 9. **COMMUNICATION**
 - 9.1. **Dépôt de la capsule d'information**
 - 9.2. **Communiqué de presse**
 - 9.3. **Campagne d'informations communes**
 10. **INFORMATION**
 11. **VARIA**
 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3442
16.11.16

- D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant les points suivants :
- 5.2.3. Entente projet secteurs ciblés;
 - 8.1 Lettre d'intention.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :



R.3443
No de résolution
ou annexe
16.11.16

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Ratification des résolutions de la séance extraordinaire du 19 octobre 2016

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

R.3444
16.11.16

De ratifier les résolutions du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 octobre 2016, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

4.1. Adoptions des prévisions budgétaires 2017

- 4.1.1. Ville de Rivière-Rouge
- 4.1.2. Municipalité de Lac Saguay
- 4.1.3. Municipalité de Nomingue
- 4.1.4. Municipalité de L'Ascension
- 4.1.5. MRC des Laurentides

4.2. Signature de l'entente pour le projet site de compostage

- 4.2.1. Ville de Rivière-Rouge
- 4.2.2. Municipalité de La Minerve
- 4.2.3. Municipalité de Lac Saguay
- 4.2.4. Municipalité Lac-Tremblant-Nord
- 4.2.5. Municipalité de La Macaza
- 4.2.6. Municipalité de Nomingue
- 4.2.7. Municipalité de Labelle
- 4.2.8. Municipalité de La Conception
- 4.2.9. Municipalité de L'Ascension

4.3. Ville de Mont-Tremblant (Confirmation pour le projet site de compostage)

4.4. Confirmation du retrait pour le projet de compostage à la Régie

- 4.4.1. Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
- 4.4.2. Municipalité de Lac-Supérieur
- 4.4.3. Municipalité de Val-des-Lacs

4.5. Action Bénévole de la Rouge (Signature de l'entente pour le projet carton)

4.6. Coopérative Forestière de la Petite Nation (Projet, utilisation de biogaz)

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. Suivi PGMR conjoint 2016-2020

5.1.1. Suivi

Aucun suivi



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

5.1.2. Déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale.

5.2. Matières organiques

5.2.1. Suivi site de compostage à la RIDR

Suite à la demande de la RIDR, dix (10) municipalités ont confirmé leur participation à la disposition de leurs matières organiques au futur site de compostage de la Régie.

L'Ascension	La Conception
La Macaza	La Minerve
Lac Saguay	Labelle
Nomingue	Lac Tremblant-Nord
Rivière-Rouge	Mont-Tremblant

5.2.2. Suivi démarche d'acceptabilité sociale

Considérant qu' un nouvel échantillonnage a été effectué au bassin d'accumulation en juillet;

Considérant que des changements ont été apportés au projet du futur site de compostage

Considérant qu' une mise à jour de l'étude pour la modélisation pour la dispersion d'odeur sera effectuée

Sur une proposition de Mme Danielle St-Laurent, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

Que la firme Odotech soit autorisée à venir présenter aux membres du comité ad hoc, la mise à jour des rapports, et ainsi répondre aux interrogations et questions. Les sommes requises seront prises 50% dans le budget projet matières organiques et 50% dans le fonds environnemental, pour un montant total de 950\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2.3. Entente projet secteurs ciblés

Considérant que l'entente entre les municipalités participantes au projet collecte des matières organiques dans les secteurs ciblés est renouvelable;

Considérant que le projet est idem, sauf en ce qui concerne les coûts de collecte, le nombre de municipalités participantes, ainsi que les dates de collecte.

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Serge Chénier, il est résolu :

Pour son renouvellement annuel, de faire parvenir un addenda qui fera partie intégrante à l'entente relative au projet de matières organiques déjà signée. Cet addenda stipule les modifications suivantes: le coût annuel de la collecte, au montant de 50 822.50\$, les unités à desservir, ainsi que les nouvelles dates de collecte. Une copie de la résolution, ainsi que de l'addenda seront envoyés aux municipalités participantes, soient : La Conception, Lac-Supérieur, Mont-

R.3445
16.11.16

R.3446
16.11.16



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Tremblant, Rivière-Rouge, Sainte-Agathe-des-Monts et Saint-Faustin-Lac-Carré, ainsi qu'à la MRC des Laurentides et la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.3. Projet collecte des polystyrènes

M. Brassard informe les membres qu'une demande de subvention a été déposée à Tricentris par la MRC des Laurentides pour le projet valorisation pour le polystyrène afin de financer les outils de communication. Ces outils de communication serviront, entre autres, pour les 35 municipalités membres de la Régie.

Au site de la Régie, le 7 octobre dernier, début du projet visant la récupération des polystyrènes de construction (styromousse d'isolation) et d'emballage (meubles et électroménagers).

5.4. Demande de certificat d'autorisation

CONSIDÉRANT QUE la RIDR a adopté la résolution R.3421 16-07-20 octroyant le mandat de services professionnels à la firme SOLINOV pour l'implantation du site de compostage des matières organiques résiduelles à Rivière-Rouge ;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat comprend la préparation de la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la construction et l'exploitation du projet de compostage;

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

Que Mme Françoise Forcier, ing., agr., M. Ing, directrice de projet de SOLINOV, soit autorisée, au nom de la Régie, à préparer, signer et déposer la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour la construction et l'opération de l'installation de compostage, et l'ensemble des documents et correspondances la constituant, conformément aux dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.5. Projet Coopérative Forestière de la petite Nation (CFPN)

Considérant que la Régie désire promouvoir le développement local par la mise en valeur des ressources dont elle dispose pour elle-même ou par le biais de d'autres entreprises ou organismes;

Considérant que la CFPN désire connaître les attentes de la RIDR concernant le prix de vente par m³ de son biogaz;

Considérant que la CFPN doit obtenir une certification que le brûleur utilisé est admissible au programme SPEDE dont la RIDR est enregistrée pour la vente des crédits carbonnes;

R.3447
16.11.16



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Considérant que la CFPN doit se conformer au processus pour la conception des installations : plans d'ingénieur et chargé de projet;

Sur une proposition de M. Gilles Boucher, appuyée par M. Timothy Watchorn, il est résolu :

Selon les informations actuelles, un prix de vente de 5 cents par m³ est proposé et ce, conditionnel à ce que la RIDR ne soit imputable d'aucune dépense et de poursuivre les échanges d'informations entre les parties pour approfondir le sujet.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Gestion des ressources financières

6.1.1. Présentation des états financiers au 31 octobre 2016

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 octobre 2016.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier


Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Ronald Provost, il est résolu :

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 14 septembre au 31 octobre 2016:

- Des chèques numéro 11763 à 11876 pour un montant total de 685 682.90\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 131 870.99\$;
- Les salaires pour les périodes de 38 à 44 du 12 septembre au 29 octobre 2016, totalisant la somme de 58 501.99\$.

Le tout totalisant la somme globale de 876 055,88\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

R.3448
16.11.16

R.3449
16.11.16



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- Chèque # 11772 – Services environnementaux Faucons, Achat de cartouches pour le pistolet effaroucheur, pour la somme de 1 332.79\$;

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 14 septembre au 31 octobre 2016, pour la somme de 1 332.79\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3450
16.11.16

6.1.3. Octroi des appels d'offres

6.1.3.1. Résolution de concordance (règlement #15)

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge souhaite emprunter par billet un montant total de 1 165 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
15	1 165 000 \$

CONSIDÉRANT QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Gilles Boucher, il est résolu :

R.3451
16.11.16

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 165 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 15 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par M. Gilbert Brassard, le président et M. Marc Forget, le directeur général / secrétaire trésorier;

QUE les billets soient datés du 23 novembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	221 000 \$
2018	226 800 \$
2019	232 800 \$
2020	239 100 \$
2021	245 300 \$
2021	0 \$ (à renouveler)

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.2. Adjudication d'une émission d'obligation (règlement # 15)



No de résolution
ou annotation

R.3452
16.11.16

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de M. Gilles Boucher, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de la Rouge pour son emprunt par billets en date du 23 novembre 2016 au montant de 1 165 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 15. Ce billet est émis au prix de 100,00\$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

221 000 \$	2.20 %	23 novembre 2017
226 800 \$	2.20 %	23 novembre 2018
232 800 \$	2.20 %	23 novembre 2019
239 100 \$	2.20 %	23 novembre 2020
245 300 \$	2.20 %	23 novembre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.3. Fourniture en carburant

Dans le cadre de l'appel d'offres S2016-500, publié sur le site de SEAO pour la fourniture de carburant, pour l'année 2017 et deux années en option. L'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi 27 octobre 2016, à 14h05, en présence de :

- M. Marc Forget, RIDR
- Mme Marlène Perrier, RIDR.
- M. Patrick Moreau, Les Huiles HLH
- M. Maxime Guerra, Mazout Bélanger

Nom des soumissionnaires	2017		2018 (option)		2019 (option)		Total de l'appel d'offres
	Diesel	Mazout	Diesel	Mazout	Diesel	Mazout	
	Côte du fournisseur (\$)						
Les Huiles HLH	0.032	0.032	0.032	0.032	0.032	0.032	267 798.30\$
Mazout Bélanger	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08	281 683.50\$
Énergie Sonic	0.00	0.01	0.00	0.01	0.00	0.01	258 764.10\$
Loc. Louis-André Pelletier	0.011	0.011	0.011	0.011	0.011	0.011	261 725.10\$

*Le prix unitaire de base soumis (Prix à la rampe - Valéro) du 21 octobre 2016

Après étude et analyse de la conformité des soumissions,

R.3453
16.11.16

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

L'octroi du contrat à l'entreprise Énergie Sonic pour la somme de 258 764.10\$ selon le prix à la rampe du 21 octobre 2016, ce montant inclut toutes les taxes



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

applicables. De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.4. Analyse des piézomètres et puits des citoyens

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2016-410, l'ouverture des soumissions, pour l'échantillonnage et l'analyse de l'eau souterraine, de l'eau potable et des eaux pluviales, pour l'année 2017 et deux années d'option, a eu lieu, jeudi le 27 octobre à 10h31, au bureau de la Régie en présence de :

- ⇒ M. Marc Forget, RIDR
- ⇒ Mme Marlène Perrier, RIDR;

Nom des soumissionnaires	2017	2018 (option)	2019 (option)	Total
EnviroServices Inc.	27 235.62\$	27 235.62\$	27 235.62\$	81 706.86\$
Laboratoire Bio-Services	Non-conforme			

Après étude et analyse de la conformité des soumissions, une seule soumission est considérée conforme.

Sur une proposition de M. Timothy Watchorn, appuyée par M. Ronald Provost, il est résolu :

**R.3454
16.11.16**

D'octroyer le contrat à EnviroServices inc. pour la somme de 81 706.86\$, ce montant inclut toutes les taxes applicables. De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

6.1.3.5. Transport des matelas

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2017-410 concernant le transport des matelas, à partir du site de la Régie à Pointe-Claire chez Recyc-Matelas, pour l'année 2017 et deux années d'option. L'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi le 27 octobre, à 13h31 au bureau de la Régie en présence de :

- ⇒ M. Marc Forget, RIDR
- ⇒ Mme Marlène Perrier, RIDR;

<u>Soumissionnaires</u>	Prix au voyage (Taxes incluses)		
	2017	2018 (option)	2019 (option)
Transport Sylvain Perrier	947.39\$	966.34\$	985.67\$
Services R.C. Miller	1 437.18\$	1 473.11\$	1 509.93\$

Après étude de la conformité des soumissions reçues.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3455



16.11.16

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

D'octroyer le contrat à la compagnie Transport Sylvain Perrier pour le transport des matelas, au taux de 947.39\$ (taxes incluses) par voyage pour l'année 2017. De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.6. Transport des matières recyclables à Tricentris

Dans le cadre de l'appel d'offres S2016-500, publié sur le site de SEAO pour la fourniture, levée et transport des conteneurs de recyclables du centre de transbordement, pour l'année 2017 et deux années en option. L'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi 27 octobre 2016, à 10h02, en présence de :

- M. Marc Forget, RIDR
- Mme Marlène Perrier, RIDR.
- Mme Geneviève Payment, Service RC Miller
- M. Michel Lacroix, RCI Environnement

Nom du soumissionnaire	Prix par levée pour 2 conteneurs (taxes incluses)		
	2017	2018 (option)	2019 (option)
Les Services RC Miller Inc.	1 063.51\$	1 148.60\$	1 251.96\$
RCI Environnement, Division de WM Québec Inc.	973.84\$	1 042.00\$	1 114.95\$

Considérant un écart de vingt pour cent (20%) d'augmentation aux prévisions budgétaires 2017;

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Danielle St-Laurent, il est résolu :

R.3456
16.11.16

De rejeter l'appel d'offres S2016-500.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.7. Transport du gypse

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2016-420 concernant le transport du gypse, à partir du site de la Régie à Saint-Rémi chez Recyc-Gypse, pour l'année 2017 et deux années en option. L'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi le 27 octobre, à 13h16 au bureau de la Régie en présence de :

- M. Marc Forget, RIDR
- Mme Marlène Perrier, RIDR.
- Joël Charbonneau, Entreprises P. Roy

Nom des soumissionnaires	Prix par levée (taxes incluses)		
	2017	2018	2019



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

		(option)	(option)
Les Services RC Miller Inc.	747.33\$	766.01\$	785.15\$
Entreprises P. Roy	891.06\$	908.88\$	927.06\$

Après analyse de la conformité des soumissions reçues,

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

R.3457
16.11.16

D'octroyer le contrat à la compagnie Les Services RC Miller Inc. au montant de 747.33\$ par levée pour l'année 2017. De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres

6.1.4.1. Transport des matières recyclables

Considérant le rejet de l'appel d'offres S2016-500 selon la résolution # R.3454.16.11.16 ;

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

R.3458
16.11.16

De retourner en appel d'offres et d'ajouter, entre autres, une clause d'ajustement de carburant, afin de réduire les coûts de transport.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.1. Avis de motion règlement # 38 - Règlement d'emprunt pour la construction d'une installation de compostage et du réaménagement d'une partie du bâtiment de l'ancien centre de tri en une aire de maturation.

Mme Francine A. Bélisle donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement d'emprunt # 38 pour la construction d'une installation de compostage et du réaménagement d'une partie du bâtiment de l'ancien centre de tri en une aire de maturation, ainsi que l'équipement requis.

Ce règlement sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, en vue de son adoption.

6.1.2. Avis de motion règlement # 39 - Règlement d'emprunt pour la construction des cellules d'enfouissement #5 et #6 (partie 1) et recouvrement étanche de la phase 1 (partie 2)

Mme Déborah Bélanger donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement d'emprunt # 39 pour la construction des cellules d'enfouissement #5 et #6 (partie 1) et recouvrement étanche de la phase 1 (partie 2). Ce règlement sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, en vue de son adoption.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

6.1.3. **Avis de motion règlement # 40 - Règlement d'emprunt pour l'achat de bacs**

M. Clément Cardin donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement d'emprunt # 40 pour l'achat de bacs. Ce règlement sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, en vue de son adoption.

6.1.4. **Avis de motion règlement # 41 - Règlement sur la tarification**

M. Georges Décarie donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement # 41 pour modifier le règlement sur la tarification. Ce règlement sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, en vue de son adoption.

6.1.5. **Renouvellement de la marge de crédit**

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

R.3459
16.11.16

D'autoriser le renouvellement de la marge de crédit à la Caisse de la Rouge pour l'année 2017 au montant de 100 000,00\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.6. **Adoption du taux d'intérêt pour les recevables**

R.3460
16.11.16

Sur une proposition de M. Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

D'établir le taux d'intérêt à 13% annuellement pour les comptes à recevoir portant intérêt après trente (30) jours.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.7. **Élection à la présidence**

6.1.7.1. **Nomination d'un président et secrétaire d'élection**

R.3461
16.11.16

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Gilles Boucher, il est résolu :

De nommer M. Marc Forget, président et Mme Marlène Perrier, secrétaire d'élection.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.7.2. **Élection à la présidence**

Mise en candidature

- Mme Déborah Bélanger propose M. Gilbert Brassard, appuyé par Mme Francine A. Bélisle.

Le président d'élection demande s'il y a d'autres propositions.

Aucune autre proposition n'est soumise.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Le président demande à M. Gilbert Brassard s'il accepte le poste. M. Gilbert Brassard accepte.

Le président d'élection déclare M. Gilbert Brassard président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour un mandat d'un an.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

R.3462
16.11.16

D'accepter la nomination de M. Gilbert Brassard au poste de président de la Régie pour un mandat d'un (1) an.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.8. Formation des comités

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

R.3463
16.11.16

De former les comités pour l'année 2017 de la façon suivante :

Consultatif : Gilbert Brassard
Déborah Bélanger
Gilles Boucher
Clément Cardin
Jean-Pierre Monette
Jean-Louis Ouellette
Hervé Rivet, représentant administratif de Ville Rivière-Rouge
Nancy Pelletier, représentante administrative MRCDL
Jackline Williams, représentante administrative MRCPDH

Vigilance : Jean-Louis Ouellette

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.9. Adoption du calendrier des séances 2017

Sur une proposition de Mme Danielle St-Laurent, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

R.3464
16.11.16

D'accepter les dates suivantes pour le calendrier des séances pour l'année 2017 :

- 18 janvier 2017;
- 15 mars 2017;
- 17 mai 2017;
- 19 juillet 2017;
- 20 septembre 2017;
- 18 octobre 2017 (si nécessaire);
- 15 novembre 2017.

De plus, à moins d'indication contraire, l'endroit des séances se tiendra au 688, chemin du Parc Industriel, à Rivière-Rouge.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération;

Dépôt des statistiques au 30 septembre 2016 et comparatif 2015.

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Lettre d'intention

Projet LOCK Bird

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

D'envoyer une lettre d'intention pour confirmer la collaboration de la Régie avec l'entreprise LOCKBIRD pour les accompagner dans le développement de technologie, aux conditions spécifiées dans l'entente.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. COMMUNICATION

9.1. Dépôt de la capsule d'information.

- Capsule d'octobre : « Réduisez vos déchets en recyclant vos vieux téléviseurs, ordinateurs et téléphones »
- Communiqué de presse : « Les matières organiques seront acceptées à la RIDR »
- Visibilité à TVCL : « <http://www.tvcl.ca/site/couleur-de-mont-tremblant-7-nov-2016/> »

9.2. Campagne d'informations communes

- Matières organiques

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Céline Beaugard, il est résolu :

Que la RIDR travaille en collaboration avec les 5 municipalités de la Rouge, les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut à la mise en place d'activités d'information communes sur les matières organiques, dont la production de clip vidéo.

ADOPTÉE à l'unanimité

- Matières recyclables

Suite à la présentation de cinq capsules vidéo-clips produites par la MRC des Laurentides sur le recyclage.

Considérant que dans le PGMR conjoint 2016-2020, la mesure 4 prévoit des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation;

R.3465
16.11.16

R.3466
16.11.16



No de résolution
ou annotation

R.3467
16.11.16

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

Que la RIDR finance la production de ses clips vidéos produits par la MRC des Laurentides. Ces vidéos clips seront adaptés à l'image des 35 villes et municipalités. Les sommes seront prises à même les sommes disponibles au budget 2016, pour un coût d'environ 6 000\$.

M. Brassard souligne le bon travail des ressources de la MRCDL dans l'idéation et la réalisation de ses capsules.

ADOPTÉE à l'unanimité

10. INFORMATION

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune assistance à la séance.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-Pierre Monette propose la levée de la séance à 20h15.

R.3468
16.11.16

ADOPTÉE à l'unanimité


Gilbert Brassard
Président


Marc Forget
Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

[A large diagonal blue line is drawn across the page, likely indicating that the content is redacted or that the page is blank.]